

L'ACTUALITÉ POLITIQUE

Au cours des sept derniers jours, l'actualité politique en France a été dominée par les débats autour du budget 2025. Ce projet de loi de finances, présenté par le gouvernement de Michel Barnier, est considéré comme un véritable test pour l'exécutif. L'objectif est de réaliser 60 milliards d'euros d'économies, combinant une baisse des dépenses publiques et une augmentation des recettes, afin de contenir un déficit public qui pourrait atteindre 6,1 % du PIB en 2024.

Le gouvernement se retrouve face à une Assemblée nationale très divisée, ce qui complique l'adoption du budget. Plusieurs options sont envisagées, notamment le recours à l'article 49-3 pour passer en force. Le projet de loi a déjà été largement modifié en commission, notamment par des amendements venant de la gauche et du Modem, mettant en péril son approbation finale. Les négociations sont également vives autour des économies à réaliser dans les collectivités territoriales et les suppressions de postes dans l'Éducation nationale.

Par ailleurs, au Sénat, des discussions se sont focalisées sur les répercussions du budget dans des domaines tels que l'aide au développement et les affaires étrangères, où des réductions significatives sont prévues, suscitant des inquiétudes parmi les sénateurs.

PLFSS 2025

Lundi 21 octobre, les députés ont commencé l'examen en commission des Affaires sociales du PLFSS 2025, s'arrêtant après l'article 5.

Rappel : pour les textes budgétaires (PLF & PLFSS), tous les amendements adoptés en commission doivent être redéposés et réadoptés en séance publique (la semaine prochaine pour le PLFSS), pour être intégré au texte.

PROPOSITION DE LOI

Thomas Ménagé, député RN du Loiret, a déposé ce mercredi 18 septembre une proposition de loi (cosignée par le Groupe RN) visant à restaurer un système de retraite plus juste en annulant les dernières réformes portant sur l'âge de départ et le nombre d'annuités.

Cette PPL devrait être discutée en séance publique à l'Assemblée nationale, le jeudi 31 octobre, dans le cadre de la niche réservée au groupe RN.

Ils soulignent, dans l'exposé des motifs, que la dernière réforme des retraites, entérinée par la loi du 14 avril 2023 de

financement rectificative de la Sécurité sociale (LFRSS) pour 2023, a été très contestée et que plusieurs dispositions pèsent plus particulièrement sur les travailleurs les plus vulnérables. C'est notamment le cas pour les personnes qui ont commencé à travailler tôt et/ou ayant une carrière dite « hachée » ; notamment les femmes et ceux exerçant des métiers pénibles. De plus, elle ignore les spécificités des carrières longues et celles des travailleurs handicapés. Les aménagements annoncés restent « largement insuffisants pour corriger les injustices sociales engendrées ».

Ainsi, en 2 articles, cette PPL vise à abroger la dernière réforme des retraites, notamment :

Article 1^{er} : rétablissement de l'âge de départ légal et d'ouverture des droits à la retraite à 62 ans, à compter de la génération 1955 (au lieu de 64 ans, à compter de la génération 1968),

Article 2 : retour à une durée de cotisation, pour l'obtention du taux plein, à 168 trimestres et 42 annuités, à compter de la génération 1961 (au lieu de 172 trimestres et 43 annuités, à compter de la génération 1965).

QUESTION AU GOUVERNEMENT

Le 22 octobre, Xavier Breton, député LR interpelle la ministre de la santé sur la prise en charge à 100% des deux premières échographies, comme une mesure pour la natalité.

Il rappelle qu'en octobre 2024, l'Insee a publié les chiffres mensuels de la natalité. En cumul de janvier à août, le nombre de naissances a baissé de 3 % entre 2023 et 2024 et même de 9,9 % depuis 2022. Si cette tendance se poursuit au cours des prochains mois, 2024 pourrait enregistrer le plus faible nombre de naissances depuis 1945. Pourtant, on se rend compte que le désir d'enfant reste fort dans le pays : 2,39 enfants souhaités par femmes. Il est indispensable que plusieurs mesures soient prises en faveur d'un « réarmement démographique ». L'une d'entre elles pourrait concerner le taux de remboursement des échographies. Les 2 premières échographies réalisées avant la fin du 5^{ème} mois de grossesse ne sont prises en charge qu'à 70 %.

Xavier Breton demande une prise en charge à 100 % des 2 premières échographies, pour venir en aide aux familles dans leur souhait de natalité.

Le 22 octobre, Marie-France Lorho, députée RN questionne la ministre de la santé sur les risques encourus par les femmes ayant porté un enfant dans le cadre de GPA.

Elle rappelle qu'à l'occasion d'une étude américaine menée par le Center of Bioethics and Culture de juillet 2022, des chercheurs ont souligné les risques encourus par un échantillon de 96 femmes américaines ayant vécu des grossesses pour autrui. Il en résulte qu'une grossesse pour autrui comporterait différents risques : ainsi, les femmes auraient « trois fois plus de risques de finir par une césarienne qu'une grossesse normale » du fait de la planification des naissances qui leur est parfois demandée. La grossesse aurait « 5 fois plus de risques de se terminer prématurément qu'une grossesse normale ». Les femmes sujettes à la GPA connaîtraient un plus fort taux de dépressions post-partum. Enfin, les traitements hormonaux suivis par les femmes pourraient engendrer des effets secondaires importants. Dans une tribune parue en 2015 dans Libération et signée notamment par des professeurs d'universités et des journalistes, les risques contenus dans la GPA sont multiples : torsion ovarienne, le kyste ovarien, une douleur pelvienne chronique, une ménopause

précoce, une perte de fertilité, une tumeur cancéreuse du système reproductif, des caillots sanguins, une insuffisance rénale, un arrêt cardiaque et, dans un certain nombre de cas, la mort ».

La Députée Lorho demande quel est l'état des connaissances nationales sur les risques encourus par les femmes ayant fait l'objet de telles pratiques.

Le 17 octobre, Fabien Genet, Sénateur LR interpelle le ministre délégué chargé de la Famille et de la Petite enfance).

Le député Rappelle que, dans son rapport annuel, l'INSEE a relevé en 2023 la naissance de 678 000 enfants en France, chiffre le plus faible depuis 1971 (en baisse de 19 % par rapport à 2010). L'indicateur de fécondité s'établit à 1,68 enfant par femme.

Fabien Genet demande les mesures innovantes du Gouvernement pour relancer la natalité et la démographie de la France. ■

AGENDA PARLEMENTAIRE (1/2)

→ **Projet de loi de finances (PLF)**

• **AN 1^{ère} lecture**

- Discussion de la 1^{ère} partie (recettes) en séance publique : jusqu'au vendredi 25 octobre (tard dans la nuit)
- Discussion de la 2^{ème} partie (dépenses et crédits des missions) en séance publique : du mardi 5 novembre au lundi 18 novembre

• **Sénat 1^{ère} lecture**

- Examen de la 1^{ère} partie (recettes) en commission des Finances : mercredis 6 et 13 novembre à 8h30 - Rapporteur général : Jean-François Husson (LR, Meurthe-et-Moselle)
- Discussion en séance publique (ensemble du texte) : du lundi 25 novembre au jeudi 12 décembre

→ **Projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2025**

• **AN 1^{ère} lecture**

- Examen en commission des Affaires sociales : jusqu'au jeudi 24 octobre (tard dans la nuit) - Rapporteur général : Yannick Neuder (LR, Isère)
- Discussion en séance publique : du lundi 28 octobre (à partir de 15h) au mercredi 30 octobre (tard dans la nuit), puis le lundi 4 novembre (à partir de 16h) - Date limite pour le dépôt des amendements : jeudi 24 octobre à 17h

• **Sénat 1^{ère} lecture**

- Audition du ministre Paul Christophe (Solidarités et Autonomie) : mercredi 23 octobre à 16h15
- Audition de la ministre Geneviève Darrieussecq (Santé et Accès aux Soins) : jeudi 24 octobre à 10h30
- Examen en commission des Affaires sociales : mercredi 13 novembre à 8h30 - Rapporteur générale : Elisabeth Doineau (UDI, Mayenne)
- Discussion en séance publique : du lundi 18 novembre (à partir de 16h) au samedi 23 novembre (fin d'après-midi) Date limite pour le dépôt des amendements : vendredi 15 novembre à 12h

AGENDA PARLEMENTAIRE (2/2)

→ **Proposition de loi de visant à restaurer un système de retraite plus juste en annulant les dernières réformes portant sur l'âge de départ et le nombre d'annuités** – Déposée par le député Thomas Ménagé (RN, Loiret) le 18 septembre

- **AN 1^{ère} lecture**

- Examen en commission des Affaires sociales : mercredi 23 octobre à 9h30
- Discussion en séance publique : jeudi 31 octobre

→ **Proposition de loi d'abrogation de la retraite à 64 ans – Déposée le 15 octobre 2024 par le député Ugo Bernalicis (LFI, Nord)**

- **AN 1^{ère} lecture**

- Examen en commission des Affaires sociales : date à fixer
- Discussion en séance publique : jeudi 28 novembre

→ **Commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur les manquements des politiques publiques de protection de l'enfance – Créée à la suite de l'adoption de la proposition de résolution de la députée Isabelle Santiago (PS, Val-de-Marne), le 9 octobre dernier**

- Réunion constitutive et élection du bureau : jeudi 31 octobre à 9h30 – [liste des membres désignés](#)